



S Y L L A B U S

Droit du travail 2

- **Code Apogee de l'enseignement** : DLUDK622 (sans TD)
- **Titre de l'enseignement** : Droit du travail : les acteurs
 - Responsable de l'enseignement :
- **Nom de la formation** :
 - Responsable(s) pédagogique(s) de la formation : Professeur Nathalie Jacquinot
- **Niveau de formation** : L3
- **Période** : S6
- **Crédits ECTS** :
- **Langue d'enseignement** : Français
- **Modalité pédagogique** : Présentiel
- **Total heures** :
 - Heures CM : 33H
 - Heures TD :
- **Modalités d'évaluation** :
 - Contrôle terminal : Epreuve orale
 - Contrôle continu :
- **Chargé(s) de TD** :

DESCRIPTION

- **Principaux thèmes abordés** :

Liberté syndicale. Principe de participation. Représentation du personnel dans l'entreprise. Syndicats et droit syndical. Comité social et économique. Juridictions du travail. Administration du travail. Conflits collectifs. Droit de grève.

- **Descriptif de l'enseignement** :

Ce cours, qui fait suite à celui consacré au semestre 5 aux relations individuelles de travail, analyse le système des relations collectives du travail pour en mesurer les enjeux, en connaître les fondements juridiques, l'organisation et le fonctionnement. Il présente l'ensemble des acteurs du droit du travail afin de comprendre leur rôle dans un contexte de subordination juridique du travailleur à l'employeur et donc d'inégalité des parties au contrat de travail. Il étudie ainsi les acteurs institutionnels (juridictions prud'homales, inspection du travail) mais aussi les acteurs sociaux que sont les différents représentants des salariés et dont le rôle est primordial dans l'élaboration du droit du travail.

- **Compétences attendues** :

- **Prérequis** :

- **Bibliographie** :

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.